



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Montréal, les 25 et 26 février 2013
Sommet sur l'Enseignement supérieur
État des préoccupations des forums jeunesse régionaux du Québec

Préambule

Les forums jeunesse ont pour mission de placer les jeunes au cœur du développement du Québec, que ce soit par la gestion des Fonds régionaux d'investissement jeunesse ou encore en favorisant la participation citoyenne des jeunes à toutes les sphères de la société. Les forums jeunesse sont administrés par plus de 300 bénévoles provenant des différents territoires et œuvrant dans différents secteurs d'activité, reflétant bien la richesse de la diversité des régions québécoises.

Par conséquent, leur contribution à un exercice tel que le Sommet sur l'enseignement supérieur doit être considérée d'abord comme l'apport de jeunes citoyens soucieux de l'avenir de leur société. Les discussions ayant alimenté les avis soumis par les forums jeunesse ne se sont donc pas déroulées dans l'optique de contribuer à un débat d'initiés sur des questions plus pointues, mais bien en ayant pour objectif d'apporter une voix représentant des préoccupations de jeunes de 35 ans et moins, qu'ils soient étudiants, jeunes parents, entrepreneurs, travailleurs, etc.

En toute cohérence avec ses mandats, chaque forum jeunesse fait donc une lecture des enjeux avec deux lentilles principales : le développement de sa région et la participation citoyenne des jeunes. C'est tout d'abord sous l'angle du développement de la région et de l'occupation dynamique du territoire que les forums jeunesse vont traiter des différents thèmes; les différentes réalités régionales, l'éloignement de certaines communautés ainsi que leur configuration socioéconomique seront ainsi à la source de certaines préoccupations. Ensuite, l'apport de l'enseignement supérieur au développement de la citoyenneté et inversement, l'apport des jeunes citoyens dans le développement de celui-ci feront nécessairement l'objet de plusieurs préoccupations.

Finalement, le souhait que les forums jeunesse formulent est de pouvoir apporter certaines préoccupations et un éclairage supplémentaire sur les lignes de convergence et de divergence exprimées par les jeunes ayant pris part aux discussions. Notre pari consiste donc à réussir à mettre en lumière des enjeux complémentaires à ceux qui font déjà l'objet de multiples discussions, voire à créer de nouvelles zones de convergence sur les thèmes traités.



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Méthodologie

Le document suivant est un état de préoccupations présentes au sein de régions québécoises telles que recensées par des forums jeunesse régionaux. Il importe d'entrée de jeu de mentionner que les forums qui ont participé à la recension de ces constats, enjeux et préoccupations ne cautionnent pas nécessairement l'ensemble des éléments qui se trouvent dans ce document. Ainsi, pour certaines questions, il peut apparaître que les opinions émises sont contradictoires et cet état de fait, loin de limiter la portée du présent document, témoigne de la diversité des points de vue présents sur le territoire québécois. En ce sens, le document doit être lu comme un état de situation et non pas comme un positionnement consensuel et affirmé dans le cadre des présentes réflexions. Les forums jeunesse ayant participé au travail de documentation qui a mené à la rédaction de ce document apparaissent ci-dessous :





Thème 1 : La qualité de l'enseignement au Québec

Si la qualité de l'enseignement supérieur se rapporte à l'accomplissement de la mission des universités, alors il faut d'entrée de jeu souligner que la mission des universités, principalement celle des universités à charte par rapport à l'Université du Québec, n'inclut pas également des considérations liées à l'occupation du territoire et à son développement.

Pour plusieurs intervenants en région, la mission d'occupation du territoire incluse dans l'énoncé de mission de l'Université du Québec correspond bien aux préoccupations de plusieurs organisations jeunesse qui œuvrent au quotidien à la rétention et à l'établissement durable de jeunes en région.

Pour que la qualité rime avec occupation du territoire

Dans le cadre du développement du réseau des universités, notamment par l'implantation de nombreux campus satellites dans différentes régions, la qualité de l'enseignement et de la recherche doit se rapporter à sa mission. Or, les universités à charte n'ont pas explicitement dans leur mission de s'inscrire dans une optique d'occupation du territoire. Si l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur en région est un atout important, le bon accomplissement de sa mission doit se rapporter minimalement à des impératifs de développement régional et de vitalité du territoire. C'est le capital humain de chaque région qui en découle.

En outre, les réseaux universitaire et collégial devraient être en mesure d'offrir de la formation continue de qualité partout sur le territoire afin d'amenuiser les obstacles liés à la mobilité réduite de certaines populations éloignées des centres universitaires.

La qualité de l'enseignement supérieur en région - une perception à améliorer

Un peu plus en aval, il existe un souci d'offrir hors des pôles universitaires un enseignement et une recherche de qualité équivalente à celle qui existe à Montréal et à Québec. Des efforts doivent donc continuer à être consentis afin que des créneaux d'excellence continuent d'être développés en région. De plus, un souci devrait être porté sur la perception qu'a la population en regard des établissements postsecondaires en région. Il faut à tout prix être en mesure de démontrer que ceux-ci offrent une qualité équivalente d'enseignement et de recherche.

La qualité, pas seulement une question de notes

Pour assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche, les Universités doivent pouvoir compter non seulement sur leurs étudiants et leur personnel, mais aussi sur les



partenaires des milieux dans lesquels elles évoluent. Reconnaître l'apport de chacun et leur assurer une partie prenante dans les processus d'évaluation de la qualité permet de tenir compte des différentes réalités quant à l'accomplissement de la mission de l'Université. Ceci veut dire que la place des étudiants, du personnel et des partenaires du milieu dans les instances des établissements est essentielle à une amélioration continue de la qualité, qualité ne pouvant se réduire à l'évaluation de la performance académique des étudiants et du positionnement comparatif des universités à l'échelle nationale et internationale.

Ainsi, il faut entre autres reconnaître la place importante qu'occupe la vie étudiante dans un processus d'apprentissage. Les conférences, les lieux de socialisation, les associations étudiantes, les clubs, les équipes sportives, etc. sont tous des éléments qui contribuent à la qualité des études. De plus, ces lieux constituent une passerelle entre l'institution et le milieu qui l'entoure afin qu'elle s'en alimente. Déjà, le rapport Parent consacre un chapitre à "l'étudiant dans son milieu et dans la société" (Chapitre XIV, tome 3) dans lequel l'accent était mis sur la fonction de la vie étudiante dans le cheminement individuel de l'étudiant comme étant partie prenante d'un parcours complet.

La mobilité interrégionale et internationale

Sans vouloir s'inscrire dans le débat de l'assurance-qualité, les forums jeunesse souhaitent soulever la question de la mobilité des étudiants. D'une part la mobilité interrégionale des étudiants doit être assurée par une reconnaissance des acquis, donc de la constance de la qualité de l'enseignement d'un établissement postsecondaire à l'autre. En regard des préoccupations susmentionnées, il apparaît également que la mobilité, ou plus précisément l'attraction d'étudiants vers des centres universitaires régionaux dépend du développement complémentaire de créneaux d'excellence et de leur valorisation auprès des étudiants et des chercheurs. Ceci est tout aussi valable pour la mobilité internationale des étudiants québécois ainsi que l'attraction d'étudiants internationaux qui constituent une source d'enrichissement collectif. Encore ici, certains sont d'avis qu'il faille offrir le plus également sur le territoire des mécanismes d'accueil et d'intégration qui garantissent une expérience positive aux étudiants internationaux.

Thème 2 : L'accessibilité et la participation aux études supérieures

Remarques générales

Afin d'entreprendre une réflexion sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures, plusieurs forums ont mentionné qu'il est à propos de prendre en compte les diverses réalités avec lesquelles composent les jeunes actuellement : conciliation famille-études, conciliation travail-études, conciliation études-engagement, mobilité géographique des jeunes, formation continue, changements de carrière multiples, etc. Ces diverses conciliations et adaptations nécessaires agissent comme autant de modulateurs de l'accès et de la participation aux études supérieures. Aussi, certains forums constatent que le débat sur l'accessibilité semble souvent axé en amont des études et il est de surcroît concentré sur les barrières financières; pour eux, l'enjeu de la contribution des étudiants au financement de l'enseignement supérieur est majeur, mais l'accessibilité et le maintien aux études ne doivent pas s'y réduire.

Il s'agit donc d'une invitation à réfléchir l'accessibilité dans un esprit de continuité avec le vécu du jeune débutant dès l'enfance et débouchant sur une diplomation. Ceci signifie tenir compte des problématiques d'accès antérieures à l'entrée aux études supérieures et de celles qui apparaissent pendant les études. Le cahier thématique produit par le MESRST est éloquent sur ce sujet, car force est de constater que le taux de réussite aux niveaux collégial (66%) et universitaire (75% au baccalauréat) reste à améliorer tout autant que le taux de réussite aux niveaux secondaire et professionnel, qui fait par ailleurs l'objet de la mobilisation de plusieurs milieux.

Reprenant la terminologie proposée par le MESRST, voici les préoccupations soulevées par les forums en ce qui concerne certains types d'accessibilités évoquées.

Accessibilité géographique

L'accessibilité géographique est un enjeu qui a naturellement intéressé plusieurs forums jeunesse régionaux. Pour eux, il est évident que l'éloignement des lieux d'enseignement constitue un obstacle, autant pour le jeune qui désire étudier que pour le développement et la vitalité de sa région d'origine.

La vitalité des territoires

Pour la communauté d'origine du jeune qui doit s'exiler pour étudier, son départ représente une perte nette qui entre dans l'équation des mouvements migratoires interrégionaux. Bien que parfois temporaire, l'exode des jeunes quittant leur région pour des études supérieures est, pour plusieurs forums, un enjeu bien connu. Si beaucoup d'efforts sont investis afin de convaincre les jeunes migrants de revenir dynamiser leur

région d'origine, le résultat pour les communautés locales peut tout de même être la perte d'une frange de leur population, sans savoir si celle-ci reviendra pour contribuer au devenir de sa région d'origine.

Avec le développement des pôles universitaires régionaux et l'expansion actuelle du réseau des universités, plus d'avenues qu'avant s'offrent maintenant aux jeunes afin de ne pas trop s'éloigner de leur lieu d'origine. Toutefois, le Québec est toujours aux prises avec l'enjeu de réussir à dynamiser l'ensemble de ses territoires, tant urbains que ruraux¹.

Certaines pistes de solutions, dont certaines faisant l'objet de projets soutenus par les forums jeunesse et leurs partenaires, semblent porteuses d'avenir:

- 1 Offrir des services de placement de stages et d'emplois à même les communautés d'origine des étudiants.

En offrant un stage à un jeune dans sa communauté d'origine, cela permet non seulement de l'y faire évoluer pour un laps de temps supplémentaire, mais permet aussi d'amoindrir les obstacles financiers aux stages qui sont malheureusement souvent non rémunérés.

- 2 Offrir des points d'accès pour de la formation à distance de qualité;

Les jeunes qui désirent demeurer dans leur communauté, pour reprendre l'entreprise familiale par exemple, doivent pouvoir avoir accès à de la formation de pointe afin de pouvoir développer leur plein potentiel et en faire bénéficier leur communauté.

- 3 Développer davantage l'offre de formation générale en région;

Une offre de formation est certes présente dans les établissements régionaux, mais l'offre est souvent relativement limitée. Le développement de créneaux d'excellence pour les universités et les cégeps en région est une source de fierté et de rayonnement, mais cela ne doit pas faire en sorte de limiter les possibilités des jeunes qui veulent y étudier dans des domaines autres.

¹ Il est important de souligner que, dans le cas de l'île de Montréal, le solde migratoire est négatif en raison du départ des jeunes et des jeunes familles vers les régions périphériques, et ce, malgré l'affluence des jeunes de 15 à 24 ans qui vont à Montréal pour les études.

Le logement

Pour plusieurs jeunes des régions, faire des études postsecondaires signifie faire ses valises et déménager dans une autre région. Ceci implique évidemment des coûts qui sont différents selon le lieu d'origine et aussi selon la destination. Le coût du déménagement, du logement, de l'ameublement ou de la nourriture entre donc en ligne de compte dans le choix. Si les prêts et bourses offrent du soutien dans ces situations, l'endettement est toutefois une conséquence qui affecte d'autant plus les jeunes ayant à se déplacer pour étudier.

Plusieurs forums ont mentionné une préoccupation en regard du logement. Celle-ci est double puisque le prix des loyers est en constante augmentation tandis que la disponibilité est quant à elle en baisse. En 2009, les taux d'inoccupation des logements

L'attraction des universités ontariennes en Outaouais – une question de rapport coûts-bénéfices

En 1998-99, tout près de 4 000 jeunes de l'Outaouais étudient à Ottawa. En 2002, 22% de l'effectif francophone de l'Université d'Ottawa provenait de l'Outaouais. (Source : UQO, 2003 : <http://bit.ly/SKZ5zm>)

Des raisons pour expliquer cet exode, la Table Éducation Outaouais (2000) cite notamment une perception avantageuse de la qualité et de l'offre de programmes dans les universités ontarienne ainsi que l'accès à des bourses.

Le fait le plus préoccupant est « qu'un étudiant sur quatre qui choisit Ottawa comme lieu de formation ne pourra revenir travailler en Outaouais ou au Québec puisque ses qualifications ne seront pas reconnues. » (Portrait économique de l'Outaouais, 2011, p.42)]

Pour le forum jeunesse de cette région, une attention doit être portée à cette situation particulière.]

dans la plupart des villes universitaires étaient tous sous la barre des 3%. Seules les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières dépassent le cap du 3%.

Pour améliorer l'accessibilité géographique, certains forums ont avancé des pistes de solution que nous nous permettons de retranscrire ici.

4 Une adaptation de l'AFE aux réalités géographiques

L'accessibilité géographique aux études devrait en premier lieu faire l'objet d'une documentation afin de déterminer les coûts supplémentaires des études supérieures pour les jeunes des communautés plus éloignées et de l'impact sur leur endettement. Sur cette base, des ajustements pourraient être apportés à l'aide financière aux études.

5 La bonification et le maintien de l'offre de formation supérieure en région



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Le développement de créneaux uniques dans les établissements postsecondaires dans une région, ceci est également vrai pour Montréal, est souvent vite concurrencé par d'autres établissements dans d'autres régions. Cette concurrence, se faisant souvent au détriment des établissements en région, devrait être évaluée pour en mesurer les réels impacts.

Au final, la préoccupation centrale demeure qu'il faille, malgré une volonté partagée de favoriser l'accession aux études supérieures, amoindrir les effets des migrations qui peuvent avoir un effet néfaste sur le développement régional. Ce faisant, il faut également reconnaître que l'éloignement géographique peut être un frein supplémentaire à l'accessibilité et en tenir compte dans les programmes en place.

Accessibilité socioéconomique et culturelle

L'accessibilité socioéconomique et culturelle touche à deux grands enjeux chers à plusieurs forums jeunesse: la réussite éducative à tous les niveaux et la richesse de l'apport de la diversité. Parmi les facteurs modulant l'accès aux études, il y a d'abord le statut socioéconomique des parents, principalement le revenu, et la scolarisation de ceux-ci qui influent l'accessibilité.

Réussite éducative - un arrimage à faire avec les établissements postsecondaires

Selon un rapport produit par le Comité consultatif jeune de la Commission des partenaires du marché du travail (CCJ-CPMT), le niveau de diplomation requis afin de se placer minimalement sur le marché de l'emploi est de plus en plus élevé. En effet, le nombre d'emplois à temps plein occupés par des employés avec des études secondaires partielles a diminué entre 1998 et 2010. En ce qui concerne les emplois occupés par des individus détenant un DES, ceux-ci sont demeurés stables pendant que la proportion des employés avec un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires a significativement augmenté. Aux

À Montréal, un grand écart dans les revenus est noté : des quartiers, des écoles primaires et secondaires ont des taux de défavorisation très élevés. Cela représente un taux de familles à faible revenu de 15,7 % dans la région de Montréal, comparativement à une moyenne de 11,8 % pour l'ensemble du Québec et 9,1 % pour la région de Québec.

Sur ce thème, il est également primordial de souligner que la diplomation ou non des parents est un autre facteur qui influe sur l'entrée aux études supérieures. Les enfants de parents non scolarisés, particulièrement dans le cas de la mère, sont peu susceptibles d'atteindre ce niveau.

Source: Réseau réussir Montréal
<http://bit.ly/129w2JW>

yeux de plusieurs forums jeunesse, c'est donc dire que la réussite éducative au secondaire, quoiqu'un atout important, doit se poursuivre aux niveaux supérieurs afin de donner de meilleures chances aux jeunes.

Les forums jeunesse ont tous à cœur la réussite éducative des jeunes. Si leurs efforts concernent plus précisément les jeunes aux niveaux primaire et secondaire, le lien avec les études supérieures est fondamental. Fruit de mobilisations régionales de plusieurs acteurs, les ententes partenariales en réussite éducative ont été mises en place il y a plusieurs années pour favoriser la réussite des jeunes et contrer le décrochage scolaire. Dans le cadre de celles-ci, des centaines d'actions ont été posées, des communautés mobilisées et les résultats commencent à se faire sentir. Or, il semble que l'arrimage entre ces ententes et les acteurs de l'enseignement supérieur demeure un enjeu de développement pour les prochaines années.

Si plusieurs établissements postsecondaires participent déjà aux tables de concertation de ces ententes, peu de mesures concertées visent à garantir cet arrimage. Plusieurs forums jeunesse lancent donc cet appel à la concertation entre les partenaires du milieu primaire et secondaire ainsi qu'aux cégeps et aux universités et à s'engager pour s'assurer qu'un maximum de jeunes puissent se rendre aux études supérieures si tel est leur désir.

Les communautés culturelles, un portrait à nuancer

Qu'en est-il de l'accessibilité aux études des personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles, ont-elles un accès plus difficile aux études supérieures ? La réponse mérite d'être nuancée. Leur taux de décrochage scolaire au secondaire doit l'être également : certains réussissent moins en fonction de la langue et du rattrapage à effectuer, d'autres en raison d'un revenu familial très bas.

Par contre, ces jeunes sont très présents dans les institutions d'enseignement supérieur et présentent un haut taux de diplomation. Des forums jeunesse constatent toutefois que ce haut taux de diplomation ne se traduit pas nécessairement par une intégration facile au marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles est très élevé par rapport aux Québécois d'origine. Une étude récente de la Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse confirme ce constat quant à la discrimination à l'embauche.

De manière concrète, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles font face à des obstacles particuliers quant à leur intégration en emploi. Sur l'île de



Montréal, ils connaissent un taux de chômage élevé par rapport aux jeunes nés au Canada. Ainsi, en 2010, le taux de chômage était de 13,3 % pour les natifs âgés de 15 à 24 ans et de 5,9 % pour les natifs de 25 ans et plus, comparativement à 22,4 % pour la population immigrante de 15 à 24 ans et à 11,7 % pour les 25 ans et plus.

Accessibilité organisationnelle

Si, comme l'indique le cahier thématique produit par le MESRST, « *l'accessibilité organisationnelle consiste à lever des barrières structurelles en offrant des réponses à des besoins de formation et d'aménagement des études pour ceux et celles qui montrent un intérêt et des aptitudes en la matière* », certains forums ont souhaité soulever certaines préoccupations quant à l'accès aux études de jeunes qui ont des parcours atypiques. C'est le cas notamment des étudiants qui travaillent, des étudiants qui ont des enfants et des jeunes qui font un retour aux études. Pour chaque réalité, un certain nombre d'enjeux peuvent se décliner.

La conciliation études-famille

Les jeunes qui combinent études et obligations familiales vivent une réalité peu documentée et qui pose plusieurs questions quant à l'accessibilité aux études. Par ailleurs, certains forums émettent la remarque que les étudiants-parents cumulent parfois de surcroît un travail rémunéré. Selon une étude du MELS (2009), ces derniers travailleraient 3,4 heures en moyenne de plus par semaine que les étudiants n'ayant pas d'enfants à charge. Cette même étude faisait ressortir que 80% des étudiants-parents trouvaient difficile, voire très difficile de concilier travail, famille et études, impression vécue dans une moindre mesure (57%) par les non-parents.

Selon une étude du CCJ-CMPMT (2010), les conséquences négatives du cumul de ces rôles sociaux peuvent être:

- la diminution du temps passé en famille et dégradation du climat familial;
- la dégradation des saines habitudes de vie et de la santé physique et mentale;
- des problèmes d'adaptation et de développement des enfants.

Dans l'optique d'un retour aux études, il apparaît important à plusieurs forums jeunesse de considérer l'obstacle que peut occasionner le fait d'avoir des enfants et la pression financière qui en découle.

La conciliation études-travail

Comme le montre le graphique ci-dessous, le taux d'emploi des jeunes a subi une hausse marquée dans les 30 dernières années. Ceci, combiné au fait que de plus en plus de jeunes étudient de plus en plus longtemps, laisse croire que le nombre d'étudiants qui travaillent est en constante augmentation. Ceci a nécessairement un impact sur la réalité des étudiants d'aujourd'hui qui ont à jongler avec diverses responsabilités, et du temps en moins pour leurs études. Plusieurs se questionnent donc sur l'impact de ce phénomène, surtout sur la persévérance lors des études supérieures.

De plus, en période de crise économique, ce sont les jeunes qui subissent le plus durement les contrecoups. Les jeunes travailleurs étant pour la plupart dans des emplois à statuts précaires ou atypiques, ce sont les premiers à perdre leur emploi et à voir leur accession à une sécurité d'emploi repoussée de plus belle. Deux choses arrivent alors : un retour aux études ou une diminution des conditions de vie.

Pour les forums jeunesse, il est important de suivre l'évolution du contexte du marché du travail et la tension que cela peut occasionner avec l'accession aux études supérieures. Dans des régions comme la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et la Jamésie, les pressions du marché du travail ont un impact sur l'attrait que peuvent constituer les études supérieures.

La demande en main-d'œuvre est d'une telle force que plusieurs jeunes sont recrutés dès l'école secondaire pour occuper des emplois. Toutefois, cela comporte un certain risque si la configuration économique change. De nombreuses régions sont aujourd'hui aux prises avec des problèmes de chômage et la requalification d'une main d'œuvre d'un certain âge est difficile.

L'accessibilité financière

Dans le cadre des travaux ayant mené au présent document, les forums jeunesse participants n'ont pas réabordé de front la question de la contribution financière des étudiants à leurs études. Toutefois, dans la foulée du printemps 2012, plusieurs forums jeunesse régionaux ont incité les jeunes de leur région respective à prendre part aux exercices démocratiques qui se tenaient dans différents milieux et à s'exprimer sur la question.



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Une demi-douzaine de forums jeunesse se sont également dits inquiets de la hausse des frais de scolarité et de l'impact que celle-ci pouvait avoir, notamment sur la décision d'entreprendre des études supérieures, sur la réussite des jeunes qui y sont déjà engagés et enfin sur le temps disponible pour que les jeunes s'impliquent dans leur milieu en fonction d'une augmentation du temps de travail pendant les études. Plusieurs sont d'avis que toutes ces questions doivent être documentées.

Conclusion

Les préoccupations soulevées par les forums jeunesse n'ont pas la prétention de répondre à toutes les questions soulevées dans le cadre de cette rencontre thématique. L'objectif des forums jeunesse ayant participé est de soumettre aux partenaires et au gouvernement diverses préoccupations dont ils sont témoins et qui méritent selon eux qu'on s'y attarde. Plusieurs forums jeunesse ont invité les jeunes à s'engager dans les grands débats sociétaux québécois et continuerons de le faire de manière à ce que les questions majeures comme celle de l'enseignement supérieur bénéficient de l'avis du plus grand nombre possible.

En ce sens, les forums ayant participé à cet exercice remercient encore une fois le gouvernement pour cette initiative et l'invitation qui leur a été faite d'y participer.

Thème 3 : Gouvernance et financement des universités

Remarques générales

Tableau 1 – Données démographiques³

Âge	Nombre	% pop. totale	% pop. 16 et plus
18-35 ans	1 894 820	24	29
16-35 ans	2 090 455	27	32

gouvernance. Si un des mandats participation citoyenne est “d’encourager l’engagement des jeunes, notamment dans les instances décisionnelles et les organismes locaux et régionaux”, il est certain que la place des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs reliés à l’enseignement supérieur est primordiale. C’est principalement sous cet angle que nous aborderons la question de la gouvernance des universités.

En ce qui a trait aux questions liées au financement des universités, les préoccupations se concentrent sur l’adéquation du financement avec le rôle de dynamisation des différents milieux de vie et les réalités régionales.

L’expertise en participation citoyenne des jeunes des forums jeunesse les porte naturellement à s’intéresser au thème de la

Tableau 2 - Pourcentage des jeunes dans divers lieux décisionnels et consultatifs²

	2007	2009	2011
Assemblée nationale	10,4	9,7	4,8
Mairies	1	2,2	1,9
Conseils municipaux	7,4	12,1	10,6
Préfets de MRC	1,1	0	0
Conférences régionales des élus			
Conseils d’administration ■	3,2	3,7	3,8
Conseils exécutif ■	2,2	1,5	1,4
Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT)	3,5	4,3	4,1
Centres locaux de développement (CLD)	8,8	6,9	7,3
Agences de la santé et des services sociaux (ASSS)			
Conseils d’administration ■	3,6	5,3	3,2
Centres de santé et de services sociaux (CSSS)	4,8	7,3	7,7
Commissions scolaires			
Assemblée des commissaires ■	6,1	4,7	4,6
Présidences ■	0	0	0
Cégeps	14	16,6	18,1
Universités	17,8	10,5	9,0
Cadres de la fonction publique	1,2	1,4	1,7
Associations touristiques régionales (ATR)	9,7	10,7	9,4
Conseils régionaux de la culture	17,7	23,5	19,4
Unités régionales des loisirs et des sports (URLS)	7,4	9,9	10
Tables de concertation des aîné(e)s	0,8	2,3	2,7
Conseils régionaux de l’environnement (CRE)	22,6	21,6	23,5
Fédération des caisses populaires	2,2	0,9	0,3

² Conseil du Statut de la femme (CSF) et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ), *Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux*, février 2008 (mis à jour le 13 mai 2008) et CSF et TCFJRQ, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatif*, février 2010.

³ ISQ, *Le bilan démographique du Québec, Bilan 2010*, décembre 2010.

Gouvernance : quel souci pour la relève

Une étude menée par le Conseil du Statut de la femme avec la collaboration de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec démontre que la proportion de jeunes de 35 ans et moins sur les conseils d'administration des universités a diminué de 50% entre 2007 et 2011. En effet, alors que les jeunes représentaient 17,8% des membres des conseils d'administration en 2007, ils ne comptent plus que pour 9% en 2011.

Ceci porte à croire que non seulement les jeunes sont moins présents dans les rouages décisionnels des universités, mais aussi que ceux-ci, qu'ils soient étudiants, diplômés, chargés de cours, etc., sont moins en mesure de teinter les décisions de leurs institutions par leur vécu d'étudiant et de jeune citoyen. La présence de jeunes apparaît importante aux yeux de plusieurs forums jeunesse, non seulement pour apporter de nouvelles perspectives sur les enjeux, mais aussi pour assurer une relève au sein de ces instances importantes.

Au niveau des cégeps, une tendance inverse est toutefois observée avec l'augmentation de 4% du nombre de jeunes sur les conseils d'administration.

Hormis ces constats dont la portée est limitée aux conseils d'administration, il existe plusieurs autres instances de gouvernance dans les cégeps et

universités dans lesquelles les jeunes peuvent avoir un rôle à jouer, soit en tant qu'usagers ou en tant que relève.

Ce souci pour la relève qu'ont les forums jeunesse les amène à déployer plusieurs approches et programmes. Plusieurs forums jeunesse travaillent entre autres à sensibiliser et outiller les organismes et les décideurs afin qu'ils :

- 1 Réserver des sièges "jeunes" ou des sièges "relève" au sein des instances de gouvernance;⁴
- 2 Incluent des critères de relève dans les grilles d'évaluation des candidatures pour les postes au sein des instances;
- 3 Construisent un plan de relève visant à intégrer des jeunes ayant des qualifications diverses et à les accompagner par des mécanismes de mentorat, de formation continue et autres. C'est donc dire qu'il faut construire l'expérience de la relève et non pas l'écarter sur la base de son manque d'expérience.

⁴ Plusieurs forums jeunesse préconisent cette approche en ce qui concerne les lieux décisionnels et consultatifs de leurs régions. Les outils "Prends ta place", une initiative du Forum jeunesse de l'île de Montréal, sont déployés dans la majorité des régions et visent entre autres à sensibiliser les jeunes à s'engager et les organismes à inclure des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs.

En ce qui concerne la gouvernance des universités et des cégeps, sans nécessairement imposer de quota formel ni ajouter de siège réservé aux jeunes, il apparaît important à plusieurs forums que les instances de gouvernance internes et externes de l'enseignement supérieur se dotent de plans de relève et qu'elles s'assurent de la transmission de l'expertise à la génération montante.

Pour plusieurs forums jeunesse, la transmission de l'expertise passe en grande partie par une formation adéquate des administrateurs afin que ceux-ci puissent exercer un réel contrôle et être imputables des décisions prises par l'institution. Le principe démocratique doit impérativement être préservé par l'exercice de mécanismes d'animation, de préparation, de formation et de délibération sains et équitables faisant en sorte que les connaissances, les points de vue et les compétences de chaque membre puissent être utilisés à leur juste valeur. Il en résultera certainement une meilleure gestion, une meilleure gouvernance et une meilleure appréciation par la population de la gestion des deniers publics faite par les institutions d'enseignement.

En ce sens, plusieurs forums jeunesse verraient d'un bon œil que soit demandé aux institutions de respecter de bonnes pratiques en matière de gouvernance démocratique en regard de la formation des administrateurs, de la conduite des délibérations menant aux prises de décision et de la planification de la relève notamment. Des mécanismes d'évaluation de la gouvernance des institutions en lien avec ces bonnes pratiques pourraient également être mis en place par les institutions, à l'instar de ce qui se fait en

Colombie-Britannique (voir encadré), suivant des lignes directrices soumises par le gouvernement. Ceci doit évidemment se faire en tout respect de l'autonomie locale et des particularités de chaque institution. En contrepartie, certains forums jeunesse considèrent que cet encadrement, principalement la formation, devrait être fait par une tierce partie qui aurait la distance critique nécessaire pour ce faire. Il existe au Québec d'excellentes organisations⁵ dont c'est le mandat.

⁵ Citons à titre d'exemple l'IGOPP et le Collège des administrateurs.



Il apparaît d'ailleurs que plusieurs pistes d'amélioration sont déjà présentes dans la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État⁶, notamment dans l'article 15 qui prévoit que les conseils d'administration se dotent de critères d'évaluation des membres (15.6) et du fonctionnement (15.7) ainsi que la planification de la relève des dirigeants (15.12). Un rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) à propos de la gouvernance des universités suggérait d'ailleurs d'étendre certains principes énoncés dans la Loi sur la gouvernance des universités dont l'encadrement juridique est relativement faible⁷.

La gouvernance sous la loupe en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, le vérificateur général de la province déposait en 2012¹ un rapport traitant de la gouvernance des instances relevant de l'État ou gérant des fonds publics. Dans ce rapport, qui évaluait notamment une université et un collège, le VG relevait plusieurs lacunes qui devaient être corrigées afin d'assurer une entière confiance du public envers leurs institutions, mais aussi une plus grande efficacité et efficience. De ces éléments, il est noté l'absence de plans de relève ainsi que l'absence de mise en place de mécanismes d'évaluation en regard des bonnes pratiques de gouvernance.

Les conclusions du rapport se résument ainsi:

1-La composition des instances doit tenir compte d'une diversité de compétences et de points de vue. Une planification à cette fin peut être mise en oeuvre afin de s'assurer que cette diversité soit présente, notamment par l'élaboration d'un plan de relève et par la nomination ponctuelle de membres ayant des compétences et habiletés complémentaires.

2-En ce qui a trait aux objectifs gouvernementaux, il semble qu'il y ait souvent une disjonction entre les instances évaluées et les attentes du gouvernement. D'une part, le gouvernement n'inclurait pas assez les instances dans l'élaboration des objectifs et les instances ne feraient pas un assez bon suivi et une assez bonne évaluation des objectifs gouvernementaux.

3- Les instances n'effectuent pas d'évaluations de leur fonctionnement basées sur de bonnes pratiques développées et suggérées par le gouvernement.

⁶ L.R.Q. chapitre G-1.02, Loi sur la gouvernance des sociétés d'État

⁷ IGOPP, *Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance des universités*, 2007.



Gouvernance des entités décentralisées de l'enseignement supérieur

La question des campus satellites et de la gouvernance des sous-entités collégiales et universitaires, qu'il s'agisse de centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), de campus interrégionaux, de centres de formation continue, d'instituts de recherche ou autres est un enjeu souvent cité dans les discussions entre les forums jeunesse. D'une part, tous s'accordent pour dire que la présence d'une institution d'enseignement supérieur dans une région est un atout. Le développement de créneaux d'excellence et de synergies avec les entreprises et organismes de la région favorise l'innovation tout en exerçant un effet de rétention notamment sur les jeunes et la main-d'œuvre. De plus, la présence d'un lieu favorisant le développement de connaissances vient influencer de plusieurs manières l'environnement où il se situe. La région devient ainsi un vaste laboratoire dont les expériences visent à mieux la comprendre et à l'améliorer.

D'autre part, certaines inquiétudes sont évoquées quant à la gouvernance de ces entités, souvent pilotées d'une autre région, qu'il s'agisse de campus décentralisés ou de CCTT. Comment peut-on assurer un ancrage régional d'une institution dont la gestion s'effectue ailleurs? Quels sont les mécanismes de gouvernance démocratique qui peuvent être mis en place pour s'assurer d'un meilleur maillage avec la communauté et les milieux de vie avoisinants? Ne pourrait-il pas être intéressant par exemple d'établir un dialogue constant avec les acteurs d'un milieu afin de savoir quels sont les besoins en terme de formation continue et de perfectionnement, de synergie avec les entreprises, etc.?

Gouvernance 2.0 - un virage à prendre

Les institutions d'enseignement supérieur, afin de correspondre le plus possible aux aspirations de la société québécoise, doivent établir un dialogue constant avec les citoyens des régions qu'ils desservent ainsi qu'avec les principaux acteurs qui les composent (étudiants, professeurs, chargés de cours, professionnels et employés de soutien). En suivant les principes notamment énoncés par le [rapport Gautrin 2.0](#) en matière de transparence, de participation citoyenne et de collaboration, les institutions d'enseignement supérieur pourront être des modèles exemplaires de gouvernance démocratique.



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Gouvernance externe - vers une plus grande cohérence dans le déploiement de l'enseignement supérieur

Le développement de l'enseignement supérieur est un enjeu qui suscite beaucoup de questionnements chez les forums jeunesse régionaux. Comment assurer une cohérence dans le développement des réseaux universitaires et collégiaux, autant dans leur offre de formation générale et continue que dans le déploiement de centres de recherche et de transfert tout en respectant des principes d'occupation des territoires et de cohérence gouvernementale ?

Certains considèrent à ce titre que la multiplication des institutions d'enseignement supérieur vient exacerber la compétition entre celles-ci et ajouter de la pression sur le recrutement, les contrats de recherche, etc. Les règles de financement devraient ainsi tenir compte de cette réalité et assurer une cohérence dans le déploiement des institutions d'enseignement supérieur.

Sans préconiser une solution en particulier à l'égard du développement des campus satellites, plusieurs forums jeunesse souhaitent que des mécanismes transparents et démocratiques soient mis en place pour garantir cette cohérence.



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Thème IV - Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Dans l'analyse de l'enseignement supérieur de beaucoup de forums jeunesse, la question de l'occupation dynamique du territoire est centrale. Elle se matérialise dans le maintien et le développement du capital humain et par sa répartition équitable dans l'ensemble du territoire québécois. Dans une région, le capital humain signifie une source d'innovation à la fois sociale et économique. Inversement, la sous-scolarisation entraîne son lot d'impacts négatifs (voir l'encadré ci-dessous).

L'enseignement supérieur représente donc une solution porteuse pour contrer certaines problématiques comme la dévitalisation de communautés et l'exode des jeunes de certaines régions.

La mission de service à la collectivité : une composante importante

Des forums jeunesse ont proposé que soit clarifiée la mission des universités afin qu'elles incluent une sensibilité à leur environnement social. Certes, la mission de l'Université du Québec inclut une telle sensibilité, mais cela n'est pas aussi clair du côté des universités à charte. De plus, plusieurs sont d'avis qu'il faudra appuyer cette mission de mécanismes de gouvernance permettant un développement harmonieux des programmes, des campus déconcentrés et de la recherche. En effet, certains avancent que les universités devraient se préoccuper davantage de répondre aux besoins de la collectivité en complémentarité avec leur mission d'enseignement et de recherche. Les institutions ne devraient pas négliger cette mission au bénéfice d'un rayonnement international et aux exigences des

Les impacts de la sous-scolarisation sur le développement de Lanaudière

Le Forum jeunesse Lanaudière décrit dans son avis les problématiques reliées à la sous-scolarisation de sa population. Ainsi, les impacts tant économiques que sociaux sont nombreux :

-Manque de main-d'œuvre qualifiée; création d'emplois faiblement rémunérés; réels enjeux d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre; faibles revenus, etc.

-Manque d'accès au logement de qualité; violence; délinquance; toxicomanie ; itinérance; grossesse précoce; phénomène de gang de rues, etc.

De plus, le forum met en lumière les constats suivants :

- *le nombre important d'emplois disponibles dans la région attire de plus en plus précocement les jeunes vers le marché du travail (freine la poursuite de l'apprentissage scolaire);*
- *l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire est insuffisante et les employeurs ont des difficultés à combler leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée.*

classements universitaires.

Si le développement d'unités décentralisées rattachées à des établissements d'enseignement supérieur peut être positif pour le milieu, la question de la gouvernance de ceux-ci doit aussi demeurer une préoccupation. En effet, si l'institution s'installe dans un milieu mais conserve sa structure de gouvernance basée dans une autre ville et même souvent dans une autre région, comment s'assurer que le nouveau milieu voit ses considérations portées en haut lieu ?

Plusieurs forums ont mentionné l'importance d'arrimer le milieu de l'enseignement supérieur avec les acteurs régionaux. Cette question soulève sans contredire la question de l'influence des acteurs externes sur le milieu de la recherche. Ainsi, des forums jeunesse ont mentionné que cet arrimage peut prendre plusieurs formes mais qu'il devrait se faire afin de favoriser les synergies entre les exercices de planification du développement régional et le dynamisme de la recherche et de l'innovation présent au sein des établissements de l'enseignement supérieur.

De plus, plusieurs se questionnent sur l'efficacité des mécanismes actuels permettant un arrimage entre les besoins à combler pour stimuler le développement de la communauté hôte et les services offerts par l'établissement d'enseignement supérieur. Si la communauté participe déjà aux décisions des universités et des cégeps par le biais de leurs conseils d'administration, ne pourrait-il pas y avoir d'autres mécanismes par lesquels les établissements pourraient établir un dialogue avec les populations afin d'alimenter leur réflexion par l'apport des multiples acteurs qui bénéficient de l'enseignement supérieur? Ce type de mécanisme auxiliaire pourrait, sans attenter au principe de collégialité, permettre de mieux ancrer les établissements dans leur milieu.

Pour certains, l'arrimage peut, entre autres, passer par les structures de gouvernance. Quoique cette question ait fait l'objet de discussions dans le cadre de la dernière rencontre, des forums jeunesse ont mentionné que, bien que la question des membres externes sur les conseils d'administration soit complexe, dans le choix de ce type de membres, une sensibilité pourrait être accordée aux acteurs jeunes et aux acteurs attentifs aux réalités régionales.

Dans la conception de plusieurs acteurs, les membres de la communauté se résument souvent aux entreprises. Les forums jeunesse travaillent à concerter leur territoire en matière de jeunesse et peuvent confirmer que la communauté se compose d'une série d'acteurs variés, des OBNL aux entreprises en passant par le milieu gouvernemental,

paragouvernemental et les citoyens eux-mêmes. Un dialogue entre le milieu de l'enseignement postsecondaire et la communauté doit donc prendre en compte une variété d'acteurs et peut se faire au bénéfice de la collectivité. Des forums jeunesse



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

soulignent qu'il serait intéressant de recenser et mettre en valeur les initiatives porteuses à cet égard.

Un déploiement de l'enseignement supérieur qui réponde à des principes d'occupation dynamique du territoire

Plusieurs forums jeunesse ont souligné l'apport des établissements d'enseignement supérieur dans le développement de leur région. Le dynamisme des milieux urbains est sans contredit nourri par les contributions de la recherche et la présence d'établissements mais dans les milieux moins peuplés, la présence d'institutions marque le territoire de manière notable. Cette présence signifie notamment la création d'emplois durables de qualité ainsi que la dynamisation du milieu à plusieurs égards par la présence d'étudiants originaires ou non de la région.

Devant le développement du réseau d'enseignement postsecondaire des dernières années, des voix s'élèvent pour réclamer que soient mises en place des balises afin d'assurer un déploiement harmonieux des cégeps et des universités. Celles-ci doivent garantir un souci de complémentarité avec les besoins du milieu et être conçues dans l'esprit des principes de l'occupation dynamique du territoire.

Pour certains forums jeunesse, ce principe se traduit notamment par le maintien de programmes exclusifs, la valorisation et le développement de créneaux d'excellence et la formation à distance.

La Commission jeunesse du Bas-St-Laurent recommande notamment de consolider l'effectif étudiant en région avant de procéder au développement de certains programmes dans les grands centres urbains. En effet, les effectifs étudiants dans certains cégeps en région et dans certains programmes de formation générale dans les universités ne sont pas à pleine capacité, ce qui menace la survie de plusieurs d'entre eux. Pourquoi alors investir dans la construction de nouvelles infrastructures quand plusieurs des institutions déjà existantes pourraient accueillir plus d'étudiants, se demandent certains forums jeunesse?



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

La valorisation et le développement de créneaux d'excellence sont des idées qui reviennent également dans les discussions. Celles-ci auraient un effet bénéfique sur le rayonnement de plusieurs institutions en région, constituant ainsi un pôle d'attraction de chercheurs, d'étudiants, et de professionnels qui puissent contribuer au capital humain des régions, sans compter les entreprises qui pourraient être attirées par les domaines de ces créneaux. Cependant, certains sont d'avis que ce développement ne doit pas se faire au détriment de la formation générale, même si les taux de fréquentation de plusieurs programmes généraux sont plus faibles. Il semble donc aux yeux de plusieurs qu'il faille maintenir un certain patrimoine académique de base en région même si ce sont de petits groupes (enseignement, administration, sciences infirmières, etc.) afin de former une expertise locale dans tous les domaines.

Dans plusieurs régions ressources, l'absence de personnel qualifié comme des infirmières, enseignants, comptables, etc., constitue un frein considérable au développement économique et social. Cette pénurie de services, mais aussi d'infrastructures (logement, soin de santé, aqueduc, etc.) engendre une dévitalisation, voire un exode. De plus, les régions doivent ensuite se livrer une compétition pour attirer des professionnels, qui viennent travailler mais pas toujours s'établir durablement.

La formation à distance apparaît à plusieurs comme une solution d'avenir pour permettre aux étudiants d'étudier à même leur lieu d'origine et ainsi de continuer à contribuer à leur milieu et au maintien de son capital humain. L'idée de campus virtuels est notamment avancée dans certaines régions comme une avenue très prometteuse.

Toutefois, il apparaît à plusieurs qu'une réflexion approfondie doit être faite en ce qui concerne la qualité de la formation virtuelle par rapport à la méthode traditionnelle. Ainsi, des ressources supplémentaires pourraient être prévues pour assurer un encadrement et un contact de qualité avec des professeurs et enseignants dispensant ces cours.

De plus, il existe encore des barrières techniques qui freinent l'expansion des solutions 2.0.. L'accessibilité à une

Vers un campus virtuel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Pour une région comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, la collaboration virtuelle prend un autre sens et permet à certains chercheurs de travailler de leur lieu de recherche et de vie sans avoir à parcourir les centaines de kilomètres qui les séparent du lieu de l'institution. À titre d'exemple, le CERMIM et ses partenaires, l'UQAR et la Conférence régionale des élus, a mis en place les mécanismes appropriés pour que le directeur général de l'organisme de recherche puisse travailler des Îles-de-la-Madeleine.

Pour Guglielmo Tita, directeur général du CERMIM et professeur-chercheur à l'UQAR, "les régions dites « éloignées » ne doivent plus être perçues uniquement comme des « régions ressources », mais aussi comme des gisements d'idées et de solutions novatrices sur lesquelles le Québec peut s'appuyer."



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

connexion haute vitesse, malgré les énormes progrès récents, n'est pas universelle et constitue un frein à ce type de solution. C'est d'ailleurs grâce à l'implantation d'un réseau haute vitesse en GÎM par exemple que certaines innovations ont pu être apportées (voir encadré).

D'autres pistes d'action sont également évoquées :

- *La multiplication et la valorisation de stages dans les régions d'origine des étudiants afin qu'ils puissent faire leur stage (souvent non rémunéré) à moindres coûts dans leur région d'origine.*
- *Réduire les coûts et augmenter l'attractivité des études en région en s'assurant de la présence de transports collectifs et de logements abordables ainsi que d'une vie culturelle et intellectuelle dynamique dont le point d'origine peut être l'établissement collégial ou universitaire.*

Pour les régions moins desservies par l'enseignement supérieur, certains forums jeunesse envisagent avec leurs partenaires de mettre en place des carrefours d'enseignement supérieur réunissant des centres de formation continue ainsi que des programmes de formation collégiale et universitaire

Le forum jeunesse de l'île de Montréal et l'importance des étudiants internationaux

Montréal forte de sa reconnaissance de 2e ville universitaire en Amérique du Nord est la locomotive de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au Québec. Elle doit être reconnue et soutenue afin de jouer ce rôle primordial au développement de notre société. En ce sens, l'apport des étudiants internationaux qui représente plus de 20 % des effectifs au 3e cycle universitaire est essentiel.

Afin que le Québec puisse profiter de cette richesse, il importe de lutter contre la discrimination vécue par les jeunes diplômés des minorités visibles et d'outiller les jeunes anglophones et allophones pour qu'ils bénéficient pleinement de leur formation québécoise.

Afin de jouer ce rôle essentiel le Forum jeunesse de l'île de Montréal propose de :

- *simplifier les démarches d'admission dans les universités et les cégeps pour les étudiants internationaux;*
- *encourager l'apprentissage du français pour les étudiants anglophones et allophones.*
- *faciliter l'insertion en emploi des étudiants internationaux pendant et après leurs études.*